

**Paroisse catholique Saint-Evrard  
Crenay Foulain Luzy Neuilly Verbiesles**

**MARS 2025**

**Mercredi 5 mars : entrée en  
Carême**

**Commentaire de St-Jean-Paul II**

Le carême représente le point culminant du chemin de conversion et de réconciliation que l'Année jubilaire, temps privilégié de grâce et de miséricorde, propose à tous les croyants pour renouveler leur adhésion au Christ, unique Sauveur.



La pratique de l'abstinence et du jeûne que nous sommes appelés à vivre durant cette sainte quarantaine nous fortifient pour lutter contre le mal et pour le service de l'Évangile.

Elle nous conduit à renoncer à des biens et à des satisfactions matérielles légitimes, pour acquérir une plus grande liberté intérieure, en se rendant disponible à l'écoute attentive de la Parole de Dieu et à l'aide généreuse des frères dans le besoin.

Car l'abstinence et le jeûne doivent donc être accompagnés de gestes de solidarité envers ceux qui souffrent et traversent des moments difficiles.

La pénitence devient ainsi partage.

Tel est l'esprit également du Jubilé, qui invite chacun à manifester de façon concrète l'amour du Christ envers ses frères.

Comment pouvons-nous demander la grâce du Jubilé si nous sommes insensibles aux nécessités des pauvres ?

## Célébrations religieuses

**Baptême** - *une entrée dans la vie chrétienne*

Aucun au cours de ce trimestre

**Mariage** - *un partage dans la vie à deux*

Aucun au cours de ce trimestre

**Obsèques** - *Ils se sont endormis dans la paix de Dieu*

Marcelle BEUFFE, le 10 décembre à Neuilly

Jacques TOUSSAINT, le 14 décembre à Crenay

Christian FEYL, le 24 février à Luzy

Nous associons dans nos prières, tous vos parents et amis, dont les obsèques ont été célébrées à l'extérieur de notre paroisse

### Méditation

#### L'œuvre de Dieu par le pape François

Voici l'œuvre de Dieu : venir habiter parmi nous.

Si nous nous considérons indignes, cela ne l'arrête pas, Il vient.

Si nous le rejetons, Il ne se lasse pas de nous chercher.

Si nous ne sommes pas prêts et disposés à la recevoir, Il préfère venir quand même.

Et si nous lui fermons la porte au nez, Il attend.

Jésus est le Bon Pasteur qui vient nous chercher là où nous sommes : dans nos problèmes, dans notre pauvreté pour nous dire qu'Il n'a pas peur de visiter notre cœur, d'habiter une vie miséreuse.

Quel est l'espace que je garde uniquement pour moi et où je ne veux pas que Dieu entre ?

Soyons courageux, disons : « Seigneur, je suis dans cette situation, je ne veux pas changer. Mais, toi, s'il te plaît, ne t'éloigne pas trop. »

Le printemps est de retour ... Il est synonyme d'espérance



### **Information sur les offrandes**

Le montant de l'offrande est libre ; cependant, on vous proposera à titre indicatif une offrande à l'occasion des différentes célébrations que vous demanderez

- Mariages : entre 100 € et 300 € ) *paiement par chèque ou par espèces*
- Baptêmes : entre 50 € et 100 € ) *chèque à intituler*
- Enterrements : 180 € ) *« Paroisse St-Evrard »*
- Intention de messe : 18 € )

#### **Quel est le sens de ces offrandes ?**

L'offrande contribue à la vie de la communauté locale et aux besoins du diocèse pour faire vivre les prêtres et les permanents laïcs ou religieux.

### **Dons et legs**

L'association diocésaine de Langres est habilitée à recevoir des dons et legs en franchise de droits (Code Général des Impôts. Art. 795-10)

Au besoin, vous pouvez contacter un notaire ou le comptable de l'Association

Didier GONNET – 11, rue des Platanes 52000 Chaumont

Tél. : 03.25.01.18.10 ou Courriel : [econome@catho52.fr](mailto:econome@catho52.fr)

**Crenay Foulain Luzy Neuilly Verbiesles**

**Calendrier des messes – 10 h 30**

**MARS**

Dimanche 2 : 8<sup>ème</sup> dimanche du Temps Ordinaire – Neuilly

*Mercredi 5 : célébration des Cendres : Notre-Dame du Rosaire à  
Chaumont à 18 h 30*

Samedi 8 : messe anticipée du 1<sup>er</sup> dimanche de Carême – à 18 h à Notre-Dame  
du Rosaire

Dimanche 9 : messe à 10 h 30 à la basilique St-Jean-Baptiste

Dimanche 16 : 2<sup>ème</sup> dimanche de Carême - messe à 10 h 30 à Notre-  
Dame du Rosaire

Samedi 22 : messe anticipée du 3<sup>ème</sup> dimanche de Carême – à 18 h à Notre-  
Dame du Rosaire

Dimanche 23 – messe à 10 h 30 à la basilique St-Jean-Baptiste

Dimanche 30 – 4<sup>ème</sup> dimanche de Carême – messe à Foulain à 10 h 30

**AVRIL**

Samedi 5 : messe anticipée du 5<sup>ème</sup> dimanche de Carême – à 18 h à Notre-  
Dame du Rosaire

Dimanche 6 : messe à 10 h 30 à la basilique St-Jean-Baptiste

**Dimanche 13 : célébration des Rameaux et de la Passion – messe  
à 10 h30 à Luzy**

Jeudi Saint : messe à Notre-Dame du rosaire

Vendredi Saint : célébration à Notre-Dame du Rosaire

Samedi Saint – veillée pascale à Notre-Dame du Rosaire

**Compte-tenu de la disponibilité des prêtres, ces messes sont susceptibles  
de changement**

**Pour ce qui est des horaires, ils seront affichés dans les tableaux  
d'affichage des églises... Vous pouvez les consulter**